

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 05 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt-six, le 05 octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Couyère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil à l'étage, sous la Présidence de Madame Jacqueline SOLLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/09/2026

Présents : Mme SOLLIER Jacqueline, M. LUCAS Antoine, Mme ALIX Céline, M. LUNEL Arsène, M. FILÂTRE Alain, M. HEUDIARD Bruno, Mme DAMON Solenne, Mme LEMOINE Julie, M. HALLET Jérôme
Absentes excusées : Mme ROUAZE Tamara, Mme COGNERAS Aurélie
Secrétaire : M. HALLET Jérôme

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2025 DU SMICTOM DES PAYS DE VILAINE :

M. Antoine LUCAS, membre du bureau, présente le rapport annuel 2025 du SMICTOM. Ce syndicat couvre au 1^{er} janvier 2025, le territoire des trois communautés de communes, soit 44 communes pour une superficie de 1 128 km².

40 762 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectés en 2025, ce qui représente 463 kg de déchets par habitant, soit une baisse de 2 % par rapport à 2024. 179593 passages en déchèteries ont été réalisés en 2025, soit une hausse de 3 % par rapport à 2024. Le SMICTOM comptabilise 30 % d'erreur de tri en moins en 2025 par rapport à 2023, soit une économie de plus de 100 000 €.

Les projets pour 2026 sont la construction d'une nouvelle recyclerie à Guichen, la modernisation de la déchèterie de Six-sur-Aff et la création d'une nouvelle plateforme à Guignen ainsi qu'un changement à la présidence.

Le Conseil Municipal souhaite trouver un accord afin que les habitants de La Couyère puisse aller à la déchèterie de Janzé qui est beaucoup plus proche que celle de Bain-de-Bretagne.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport annuel 2025 du SMICTOM.

Le Maire,
Jacqueline SOLLIER